

# Lettre d'information nº4 - Enquête publique

# **Novembre 2024**

Depuis fin 2017, la société **JP Energie Environnement** étudie la faisabilité d'un parc éolien sur la commune de Frozes, en partenariat avec les élus locaux. Le dossier de demande d'autorisation environnementale du projet éolien des Jarries a été déposé en Préfecture de Vienne en juin 2023.

Jugée complète et recevable, la demande d'autorisation va faire l'objet d'une enquête publique du 2 décembre 2024 au 8 janvier 2025.

Il s'agit d'un moment important d'information et de consultation du public.

Vous trouverez au sein de cette lettre les modalités de l'enquête publique du projet éolien des Jarries, une synthèse du projet et les retombées économiques pour la commune de Frozes, l'intercommunalité du Haut-Poitou et le département de la Vienne.

## PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique du projet éolien des Jarries se tiendra du 2 décembre 2024 au 8 janvier 2025.

La consultation du dossier complet des projets pourra se faire en mairie de Frozes, aux heures habituelles d'ouverture, ainsi que sur le site internet :



www.registre-dematerialise.fr/5791

Pendant la durée de l'enquête, la participation peut se faire :

- sur le <u>registre papier</u> en mairie de Frozes ;
- par voie postale, courrier adressé au commissaire enquêteur, en mairie de Frozes ;
- par voie numérique en se connectant sur le lien suivant : www.registre-dematerialise.fr/5791

# PERMANENCES DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Frozes lors de 5 permanences aux dates suivantes :

**Lundi 02 décembre 2024** de 09h00 à 12h00 Mercredi 11 décembre de 14h00 à 17h00 Mardi 17 décembre de 14h00 à 17h00 Vendredi 20 décembre de 09h00 à 12h00 Mercredi 08 janvier 2025 de 09h00 à 12h00

Au terme de cette période, le commissaire enquêteur rédigera un rapport auquel JPee apportera des réponses. À la suite de cet échange et en s'appuyant sur l'analyse de cette consultation, le commissaire enquêteur donnera son avis sur le projet.

Cet avis, s'ajoutant à ceux des services de l'Etat et des collectivités consultées, permettra au Préfet de la Vienne de prendre la décision d'autoriser ou non ce projet.

## RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PARC ÉOLIEN

L'implantation de 2 éoliennes de 2,9 MW ou de 4,2 MW générera des retombées économiques locales et durables pour le territoire, selon la puissance des éoliennes finalement retenues :

- Entre 26 000 € et 37 000 € /an de revenus liés à la fiscalité et à la convention de servitude communale pour la commune de Frozes ;
- Entre 30 000 € et 41 000 € /an de revenus fiscaux pour la communauté de communes du Haut Poitou;
- Entre 24 000 € et 32 000 € /an de revenus fiscaux pour le département de la Vienne.

#### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES













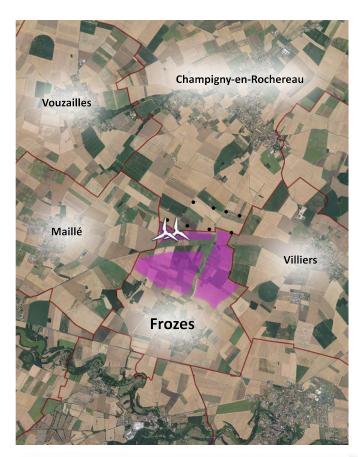


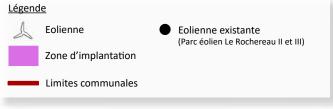
\*Données prévisionnelles



par an \*







Retrouvez toutes les

informations sur le site internet dédié :





les-jarries-86. parc-eolien-jpee.fr



#### Producteur indépendant français d'énergie 100 % renouvelable

Fondée en 2004, JP Energie Environnement (JPee) développe, finance, construit, exploite et assure la maintenance de parcs éoliens et de centrales photovoltaïques en France. L'entreprise intervient également dans la construction de centrales solaires pour compte de tiers en autoconsommation individuelle et/ou collective, et poursuit des projets de stockage par batterie. En juin 2023, JPee a ouvert son capital à la Banque des Territoires à hauteur de 34 %. Liés depuis 2013 par un partenariat de co-investissement, les deux acteurs franchissent ainsi une nouvelle étape afin de soutenir les fortes ambitions de JPee et d'accélérer son activité.

Avec une puissance installée en octobre 2024 de 488 MW (17 parcs éoliens et 65 centrales solaires), JPee est l'une des principales sociétés françaises indépendantes d'énergies renouvelables. JPee porte aussi 206 MW en construction ou prêts à l'être, et détient un portefeuille de projets en développement de plus de 2 GW. L'entreprise d'origine familiale dirigée par Xavier Nass maille l'Hexagone depuis ses 7 agences (Caen -son siège social-, Paris, Nantes, Bordeaux, Bourges, Lyon et Montpellier). Ses 160 collaborateurs œuvrent au déploiement des EnR au cœur des territoires français, avec expertise, engagement, adaptabilité et réactivité.

Entreprise à mission depuis 2024, JPee a inscrit sa raison d'être dans ses statuts : « Agir collectivement pour un avenir désirable en transformant le modèle énergétique au cœur des territoires ».

Chiffre d'affaires 2023 : 77 millions d'euros - Production 2023 : 790 000 MWh, l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 355 000 personnes